

« à vous, mon Sauveur, par le désir de vous posséder; votre grâce pousse mon esprit à vous suivre par une secrète et merveilleuse douceur: que mon cœur soit une terre fertile, qui recevant votre bonne semence, et arrosée de votre grâce comme d'une céleste rosée, moissonne comme un très-bon fruit le componction, l'adoration, la sanctification (de votre saint nom), dons qui vous sont toujours agréables. » La componction, la prière, l'adoration, les saints cantiques viennent à l'âme par l'infusion de la grâce, et de la douceur admirable dont elle prévient les cœurs. C'est ce qui lui fait ajouter: *« Quand votre grâce a voulu, elle a dissipé mes ténèbres, pour faire retentir mon âme de douces louanges. Il ne faut donc pas s'étonner, s'il demande avec tant de foi les bonnes œuvres, comme un don particulier de la grâce, puisqu'il reconnaît qu'il tient de Dieu la grâce de la prière, qui les lui fait demander: il attribue à Dieu jusqu'au premier commencement de la conversion, lorsqu'il dit: Convertissez-moi, Seigneur, avec la brebis perdue et trouvée; et comme vous l'avez portée sur vos épaules, tirez mon âme avec votre main et offrez-la à votre Père. »* L'âme n'a donc rien d'elle-même que son égarement et sa perte: « Qui pourrait, Seigneur, supporter les conseils et les efforts de notre ennemi, qui ne cesse d'affliger mon âme de pensées et d'actes pour la faire succomber, si elle était déstituée de votre secours? » Mais pour montrer quel est le secours qu'il se croit obligé de demander, il ajoute: « Et parce que le temps de ma vie s'est passé en vanité et en mauvaises pensées, donnez-moi un remède efficace, par lequel je sois pleinement guéri de mes plaies cachées, et fortifiez-moi, afin que du moins, à la dernière heure où ma vie très-inutile est parvenue sans rien faire, je travaille soigneusement dans votre vigne; car, ô mon Sauveur, dit-il ailleurs⁴, si vous ne donnez durant cette vie à ce misérable pécheur un esprit saint et des larmes, pour effacer ses péchés par les lumières que vous ferez luire dans son cœur, il ne pourra soutenir votre présence. »

Dans toutes ces grâces qu'il demandait, il se fondait toujours sur la toute-puissance de Dieu: *« Prions, disait-il⁵, parce que Dieu peut ce qui est impossible à l'homme. »* Ainsi il reconnaissait que tout ce qu'il demandait à Dieu pour le faire marcher dans ses voies, était l'effet de la toute-puissance de Dieu, et d'une grâce à qui rien ne résiste.

¹ De comp. Serm. I, p. 142.

² Beatitud. p. 187.

³ Ibid.

⁴ De comp. Serm. I, p. 142.

⁵ Medit. p. 255.

Il ne laissait pas, avec tout cela, de dire souvent que Dieu gratifiait ceux qui en sont dignes, et il ne croyait pas, en parlant ainsi, déroger à la pureté de la grâce; parce qu'il savait qu'on ne pouvait plaire à la grâce que par la puissance de la grâce; loin de croire qu'un autre que Dieu nous pût faire dignes de lui, il disait: *« Si vous désirez quelque chose, demandez-le à Dieu; et lorsque vous trouverez quelque bien en vous, rendez-lui-en grâces, parce que c'est lui qui vous l'a donné. »*

Voilà dans un homme, dont la sainteté a été l'admiration du quatrième siècle, une image de la piété de l'Église orientale, tant d'années avant que saint Augustin eût écrit sur cette matière. Qui sera le présomptueux qui, considérant cette suite de bienfaits divins que les serviteurs de Jésus-Christ se croient obligés de lui demander pour être conduits efficacement à leur salut, pourra croire qu'on peut mériter cet enchaînement de grâces, pendant qu'on voit au contraire, parmi ces grâces, la première conversion du cœur, et l'instinct des saintes prières par lesquelles on peut mériter quelque chose? Saint Éphrem connaissait donc cette grâce qui fait la séparation gratuite des élus d'avec les réprouvés. Sans doute il n'ignorait pas qu'elle n'eût été prévue et préordonnée: il ne pouvait donc pas ne pas reconnaître la prédestination gratuite que saint Augustin a prêchée; et c'est en ce sens qu'il reconnaît devant Dieu qu'il est introduit dans son royaume par sa seule grâce et par sa seule miséricorde³, parce que c'est aussi à elle seule qu'il doit la préparation de tous les secours par lesquels il devait être conduit heureusement et infailliblement à cette fin.

C'en est pas que ce saint ne reconnaisse, comme fait aussi saint Augustin, qu'on rejette souvent la grâce; et c'est aussi ce qui lui fait demander une grâce qui empêche de la rejeter. « Seigneur, dit-il⁴, si j'ai quelquefois rejeté et si je rejette encore votre grâce comme un homme terrestre, vous toutefois qui avez rempli de votre bénédiction les cruches (de Cana), assouvissez la soif que j'ai de votre grâce: faites, malgré mon indignité et mes résistances, que j'en sois effectivement rempli. »

CHAPITRE XXIV.

Prière de Barlaam et de Josaphat, dans saint Jean de Damas.

Cette doctrine, dans laquelle consistait le fond de la piété, passait d'âge en âge. Au septième

¹ Medit. 131.

² Tom. II, paræn. cap. xv, p. 280.

³ De comp. Serm. II, p. 143.

⁴ Conf. Eph. p. 266.

siècle, saint Jean de Damas faisait prier ainsi son Barlaam, lorsqu'il donna la communion à son Josaphat¹: « Regardez cette brebis raisonnable qui approche de vos saints autels par mon ministère: convertissez cette vigne plantée par votre Esprit saint, et faites-la fructifier en fruits de justice: fortifiez ce jeune homme, arrachez-le au démon par votre bon esprit: apprenez-lui à faire votre volonté, et ne lui retirez pas votre secours. » Ce jeune homme disait aussi: « Je suis faible, et incapable de faire le bien; mais vous pouvez me sauver: vous, qui tenez tout en votre puissance, ne permettez pas que je marche dans les voies de la chair, mais apprenez-moi à faire votre volonté. » Quand le solitaire dit: *« Apprenez-moi, »* et que Josaphat le répète, ils ne parlent pas de l'instruction extérieure qui avait déjà été faite; mais de la doctrine du dedans, par laquelle actuellement on est véritablement enseigné de Dieu, selon la parole de Jésus-Christ, *« erunt omnes docibiles Dei, »* selon le grec *« docti à Deo, »* ou *« docti Dei, »* διδακτοὶ τοῦ θεοῦ², les disciples de Dieu au dedans par l'actuel accomplissement de sa volonté. C'est pourquoi ces deux saints disaient³: *« Apprenez-nous à faire votre volonté. »* C'est toujours l'effet qu'on demande, et on demande par conséquent une grâce qui le donne efficacement: ce qu'on explique par les mots suivants: « Quand vous inspirez des forces, les faibles deviennent forts, puisque c'est vous seul qui donnez un secours invincible. Fortifiez-moi, afin que je demeure dans la foi jusqu'à la fin de ma vie, etc. » Tout cela faisait voir d'où l'on attendait la persévérance, et par quelle grâce.

Dans une tentation qui semblait pousser à bout la vertu: « O Dieu, disait Josaphat⁴, espérance des désespérés, et refuge unique de ceux qui sont destitués de secours, ne permettez pas que l'iniquité me corrompe, ni que je souille ce corps que j'ai promis de vous garder pur. » Après qu'il eut dit AMEN, et qu'il eut fini sa prière, il sentit, dit l'historien, *« une consolation céleste, et les mauvaises pensées furent dissipées en un moment. »* L'action de grâces suivait, aussi forte que la demande. « O Dieu, disait ce jeune prince, » en apprenant la conversion inespérée de son père⁵, « qui racontera votre miséricorde et votre puissance? vous êtes celui qui changez les pierres en étangs, et les rochers en ruisseaux. Cette roche (c'est-à-dire, le cœur de mon père) est devenue une cire molle quand il vous a plu: et

« qui en doute, puisque vous pouvez faire naître de ces pierres des enfants d'Abraham? Étendez donc sur votre serviteur cette main ouvrière et invisible qui fait tout: achevez de le délivrer, et faites-lui sentir très-efficacement que vous êtes le seul dieu et le seul roi. » Lorsqu'il ajoute: *« Je vous rends grâces d'un si soudain changement, ô Dieu, amateur des hommes; »* et encore²: *« Je vous rends grâces de ce que vous n'avez pas méprisé mes prières ni rejeté mes larmes, et de ce qu'il vous a plu de retirer mon père, votre serviteur, de ses péchés, et de le tirer à vous, qui êtes le Sauveur de tous, »* il montre quel secours il avait besoin de demander pour obtenir un si grand effet, et en un mot, qu'il ne le fallait ni moins grand ni moins efficace.

CHAPITRE XXV.

Prières dans les hymnes: hymne de Synésius, évêque de Cyrène.

Parmi les prières des saints, il faut mettre dans les premiers rangs les hymnes qu'ils ont composées à la louange de Dieu. L'Église d'Occident a adopté celles de saint Ambroise, de Prudence et de beaucoup d'autres, où nous voyons à chaque vers qu'on demande à Dieu, non le pouvoir, mais l'effet et le secours qui l'attire, comme on voit dans l'hymne de Tierce, où l'on invoque le Saint-Esprit, afin que la bouche, tous les sens, toute la force de l'âme, retentissent d'actions de grâces, que la charité s'allume en nous, et que l'ardeur s'en répande sur le prochain, ce qu'on termine en disant: *« O Père, accordez-le-nous, etc. »* On n'a qu'à ouvrir le Bréviaire pour trouver dans toutes les hymnes ces prières, où l'on demande l'effet actuel; mais les saints d'Orient ne sont pas moins attachés à ces demandes, que ceux d'Occident. Synésius, évêque de Cyrène, a composé au quatrième siècle des hymnes sacrées, dans lesquelles on trouve, avec le tendre d'Anacréon, la sublimité d'Alcée et de Pindare. Mais, sans nous arrêter là, il s'agit d'entendre dire à ce poète céleste: « Découvrez-moi la lumière de la sagesse: donnez-moi la grâce d'une vie tranquille: ôtez de mes membres les maladies et l'emportement désordonné de mes passions: chassez ces chiens dévorants de mon âme, de mes prières, de mes actions: donnez à votre suppliant une vie innocente, une vie intellectuelle: gardez mon corps sain et mon esprit pur: donnez-moi les fruits des bonnes œuvres: donnez-moi des paroles véritables, et tout ce qui nourrit l'espérance: accordez, Père céleste, à mon âme d'être unie à la lumière primitive, et qu'y étant une fois unie elle ne se

¹ Joan. Damas. hist. 613.

² Joan. VI, 45.

³ P. 620.

⁴ P. 633.

⁵ Joan. VI, p. 642.

¹ P. 643. — ² P. 645.

« replonge jamais dans ces ordures terrestres¹, » c'est-à-dire, en d'autres termes : donnez-moi le commencement, donnez-moi la fin : « Afin, dit-il², que je sois uni à la source de l'âme, donnez, mon Dieu, une telle vie, une vie irrépréhensible à votre poète. »

Mais de peur qu'on ne nous réponde qu'en demandant le commencement il avait déjà commencé, puisqu'il priait, il reconnaît la prière même comme un don de Dieu : « Accordez, dit-il³, à mon âme, que soigneusement gardée (comme sous la clef) par votre main paternelle, elle vous offre saintement des hymnes intellectuelles avec la sainte assemblée qui règne avec nous ; » et encore⁴ : « Donnez-moi pour compagnie un de vos saints anges, benin dispensateur des prières conçues dans mon âme par une lumière divine. » C'est le secret de la grâce, de savoir connaître que lorsque Dieu veut nous exaucer, il inspire premièrement les prières qu'il veut entendre ; et ensuite, quand on lui demande, comme fait ce philosophe chrétien, qu'il nous délivre des vices, et qu'il nous inspire la vertu, on impute tout à sa grâce jusqu'au premier commencement.

CHAPITRE XXVI.

Hymne de saint Clément d'Alexandrie, et sa doctrine conforme en tout à celle de saint Augustin.

Saint Clément d'Alexandrie est celui qui a donné à Synèse, au commencement du troisième siècle, le modèle des hymnes sacrées, dans celle qu'il a composée pour Jésus-Christ à la fin de son Pédagogue. Il la commence par cette prière, qui conclut ce livre : « Prions, dit-il⁵, le Verbe en cette manière : Regardez vos enfants d'un œil propice, divin Pédagogue (conducteur des âmes simples et enfantines). Fils et père qui n'êtes qu'un Seigneur, donnez à ceux qui vous obéissent d'être remplis de la ressemblance de votre image, et de vous trouver, selon leur pouvoir, un Dieu benin et un juge favorable : faites que tous tant que nous sommes, qui vivons dans votre paix, étant transférés à votre cité immortelle, après avoir traversé les flots que met le péché entre elle et nous (en attendant) nous nous assemblions en tranquillité par votre Esprit saint, pour vous louer et vous rendre grâce nuit et jour jusqu'à la fin de notre vie ; » après quoi il parle ainsi : « Et parce que c'est le Verbe notre conducteur qui nous a menés à son Église, et nous a unis à lui (comme ses membres, ainsi

¹ Hymn. II, 318; III, 320, 329.

² Hymn. V, 342.

³ Hymn. III, 334.

⁴ Hymn. IV, 340.

⁵ Pedagog. III, p. 195.

qu'il venait de dire), nous ferons bien pendant que nous sommes ici assemblés dans un même lieu, de lui en rendre grâces, et de lui offrir des louanges convenables à ses instructions et à sa conduite. » Son hymne suit ces paroles, et il l'entonne en cette sorte : « Frein des âmes dociles, aile des oiseaux qui n'errant point, vrai gouvernail des enfants remplis de simplicité, assemblez-les pour louer d'une bouche sainte et sincère Jésus-Christ, le conducteur des âmes simples et enfantines. » On voit trois vérités dans tout ce discours de saint Clément d'Alexandrie : la première, que, comme les autres, il demande à Dieu l'effet : la seconde, qu'il rend grâces de l'avoir reçu : la troisième, que cet effet qu'il demande et dont il rend grâces, est premièrement la bonne vie qui nous rend semblables à Dieu ; et secondement, les saintes prières, les louanges, les actions de grâces ; puisqu'il veut que Dieu et son Saint-Esprit mettent dans le cœur des fidèles la volonté de s'assembler pour les faire. Car c'est ainsi qu'il les assemble ; et par ce mouvement qu'il leur imprime, il commence à former en eux la prière ; puisque chacun prie déjà en particulier, aussitôt qu'il se sent ébranlé pour aller prier en commun.

Et puisque nous sommes tombés sur cette belle prière, pour en mieux prendre l'esprit, nous rapporterons un passage de son auteur sur la prière et la grâce. C'est dans son livre VII des *Tapisseries*, où il dit que l'homme spirituel, dont il y fait la peinture, γωστικὸς (c'est toujours ainsi qu'il appelle le parfait chrétien), demande à Dieu les vrais biens, c'est-à-dire, les biens de l'âme¹. Voilà ce qu'il dit en général, et qui comprend tout, et autant le commencement comme la fin. Pour s'expliquer plus en particulier, il ajoute que l'action de grâces, et la demande qu'on fait à Dieu de la conversion du prochain, est le propre exercice du spirituel². On demande donc la conversion du prochain, c'est-à-dire, comme le démontre saint Augustin, l'actuel commencement de la bonne vie, comme un don venu de Dieu. On demande, dit encore saint Clément d'Alexandrie³, que ceux qui nous haïssent soient amenés à la pénitence. C'est par où saint Augustin prouvait encore que Dieu prévenait les hommes dans le péché, pour leur inspirer le désir d'en sortir⁴. C'est par où la pénitence commence. Nous verrons bientôt comment on demande la suite ; mais pour montrer l'efficacité de la grâce de la conversion, saint Clément ajoute, que comme Dieu peut tout, le spirituel obtient tout ce qu'il veut.

¹ Strom. lib. VII, p. 518.

² P. 519. — ³ Strom. p. 534.

⁴ Enchirid. cap. XXXII. De don pers. cap. XIX.

Par conséquent, la conversion est regardée en ce lieu comme l'ouvrage d'une grâce toute-puissante : le fidèle qui la demande pour un pécheur croit l'avoir reçue pour lui-même, et ne croit pas être converti par une autre grâce que par celle qu'il demande pour les autres. Pour venir à la persévérance, saint Clément ajoute¹, que l'homme spirituel demande la stabilité des biens qu'il possède avec une bonne disposition pour obtenir ce qui lui manque, et la perpétuité de ce qu'il a encore à recevoir ; à quoi il ajoute ces paroles, qui comprennent tout² : Il demande que les vrais biens, qui sont ceux de l'âme, soient en lui et y demeurent, ce qui enferme le commencement et la fin ; et un peu après : Celui qui se convertit de la gentilité (par la grâce qu'on vient de voir) demande la foi : celui qui s'élève, qui s'avance à la spiritualité, demande la perfection de la charité ; et celui qui est parvenu au degré suprême, demande l'accroissement et la persévérance dans la contemplation, comme les hommes vulgaires demandent la perpétuité de la santé. Que demande cet homme vulgaire, sinon qu'en effet, il se porte toujours bien ? Le spirituel demande de même l'effet d'une perpétuelle santé, ce que ce Père exprime par ces paroles³ : Il demande (le vrai chrétien) de ne jamais déchoir de la vertu ; et il ajoute que les deux extrêmes (le commencement et la fin), la foi et la charité, ne s'enseignent pas : non qu'en effet on ne les enseigne, puisqu'il les enseigne lui-même dans tout cet endroit ; mais parce que, selon sa doctrine précédente, il les faut plutôt encore demander à Dieu que les enseigner aux hommes, à qui elles sont inspirées d'en haut, comme il a dit.

Voici encore sur ce sujet, en un autre endroit, quelque chose de bien distinct⁴ : Le spirituel demande, premièrement, la rémission de ses péchés, ensuite de ne pécher plus, et enfin, de pouvoir bien faire ; c'est-à-dire, de le vouloir avec tant de force, qu'il en vienne enfin à l'effet de ne pécher pas, et de persévérer dans la vertu, comme il l'explique dans toute la suite des passages qu'on vient d'entendre.

Il est certain que saint Augustin ne prétend rien davantage. Qui donne tout à la prière, avec saint Clément Alexandrin, c'est-à-dire, qui lui donne le commencement, le progrès, l'accomplissement actuel, selon saint Augustin, donne tout à la grâce ; mais qui donne tout à la grâce, donne tout à la prédestination ; puisque pour l'admettre, comme ce saint la voulait, il ne faut ajouter à la prédication de la grâce, qui donne tous ces bons

effets, que la prescience d'un si grand don, et la volonté éternelle de le préparer ; ce que personne ne niait.

CHAPITRE XXVII.

Prière d'Origène : conformité de sa doctrine avec celle de saint Augustin.

Je rapporterai maintenant quelques prières d'Origène, où il ne fait pas moins voir l'efficacité de la grâce que son maître Clément Alexandrin. Et d'abord on peut se souvenir de la prière qu'il aurait voulu que saint Pierre eût faite pour prévenir sa chute : Seigneur, donnez-moi la grâce de ne tomber pas¹ ; et le reste que nous avons rapporté ailleurs, dont nous avons conclu la nécessité de reconnaître un secours qui aurait effectivement empêché la chute de cet apôtre². Mais voyons d'autres prières d'Origène.

Il y en a une dans la première homélie sur Ézéchiël, qu'il adresse à l'ange qui présidait au baptême, en lui disant³ : Venez, ange saint, recevez cet homme que la parole a converti de son ancienne erreur ; et le prenant en votre garde comme un bon médecin, traitez-le bien comme un malade, et instruisez-le : c'est dans l'Église un petit enfant qui veut rajeunir dans sa vieillesse ; recevez-le, en lui donnant le baptême de la régénération, et amenez avec vous les autres anges, compagnons de votre ministère, afin que tous ensemble vous instruisiez dans la foi ceux que l'erreur a déçus. Comment veut-on que cet ange donne le baptême, dont il n'est pas le ministre, si ce n'est en imprimant, sous l'ordre de Dieu, les pensées qui préparent l'homme, et lui obtenant tout ensemble la grâce qui l'amènera actuellement au baptême ?

Voici quelque chose de plus fort dans une prière qu'Origène met à la bouche du chrétien⁴ : « Quelque parfait qu'on soit dans la foi, si votre puissance manque, la foi sera réputée pour rien ; quand on serait parfait en pudicité, si l'on n'a pas la pudicité qui vient de vous, ce n'est rien ; si quelqu'un est parfait dans la justice, et dans toutes les autres vertus, et qu'il n'ait pas la justice et toutes les autres vertus qui viennent de vous, tout cela est réputé pour néant. Ainsi, que le sage ne se glorifie pas dans sa sagesse, ni le fort dans sa force ; car ce qui peut donner de la gloire n'est pas nôtre, mais est un don de Dieu : c'est de lui que vient la sagesse, c'est de lui que vient la force, et tout le reste. » Et il avait dit auparavant que ce qui était écrit de la sagesse (qu'elle venait de Dieu, comme il est

¹ Tractat. XXXV, in Joan.

² Ci-dessus, liv. XI, chap. XX et suiv.

³ Hom. I, in Ezech. p. 391.

⁴ In Matth. cap. XIII, t. II, p. 9.

¹ P. 520. — ² P. 521. — ³ P. 523. — ⁴ Lib. VI, p. 479.

porté en cent endroits, et entre autres très-expres-
sément dans l'Épître de saint Jacques) *devait être
appliqué à la foi*¹. Qui donc ne sent pas, dans
cette prière d'Origène, qu'on demande à Dieu la
foi, la chasteté, la justice et toutes les vertus; et
cela, non-seulement dans le pouvoir, mais encore
réellement dans l'effet, ne sent rien. Mais il faut
encore aller à de plus évidentes démonstrations
dans les livres contre Celse.

CHAPITRE XXVIII.

Autres prières d'Origène, et sa doctrine sur l'efficace
de la grâce dans le livre contre Celse.

Quoique je n'y trouve pas des prières aussi
expresses pour demander tous les effets de la
grâce, que celles qu'on vient d'entendre, j'y en
trouve qui nous découvrent le même fond, sur-
tout en y ajoutant le reste de la doctrine de ce
grand ouvrage; par exemple, lorsqu'il y dit, après
avoir achevé le quatrième livre²: « Je prie Dieu
qu'il nous donne par son Fils, qui est sa parole,
sa sagesse, sa vérité et sa justice, que le cin-
quième (livre) ait un bon commencement et une
bonne fin pour l'utilité du lecteur, par la des-
cente de son Verbe dans notre âme; » et dans
le commencement du huitième livre³: « Je prie
Dieu et son Verbe de venir à mon secours dans
le dessein que je me propose de réfuter puissam-
ment les mensonges de Celse: je le prie donc,
encore un coup, de me donner un puissant et
véritable discours, et son Verbe puissant et fort
dans la guerre contre la malice. » C'est ainsi
que devait prier un homme qui écrivait pour la
défense de la religion persécutée. Jésus-Christ a
promis, à ceux qui parleraient pour elle, une bou-
che et une sagesse à laquelle leurs ennemis ne
résisteront pas. C'est cette force que demandait
Origène. C'est Dieu qui envoie du ciel les bonnes
pensées dont on compose un bon livre; mais elles
viennent inutilement si l'on n'en fait un bon choix,
et si l'on ne choisit encore des expressions con-
venables. Qu'y a-t-il qu'on fasse plus par son libre
arbitre, que ce choix des sentiments et des expres-
sions? et toutefois c'est ce qu'Origène demandait
à Dieu, lorsqu'il demandait la grâce de faire un
bon livre, un livre utile et puissant pour convain-
cre l'erreur. Il demandait l'application et l'atten-
tion nécessaire pour cet ouvrage, quoiqu'il n'y ait
rien qui dépende plus du libre arbitre que cela;
et dans de semblables ouvrages qu'il se proposait
encore, il se promettait de ne rien dire que *ce que
lui suggérerait le Père de la vérité*⁴.

¹ Jac. I, 5.

² Lib. IV, in fin. p. 230.

³ Lib. VIII, p. 380.

⁴ Lib. VIII, in fin.

Il ne faut pas toujours répéter que c'est l'effet
qu'on demande, en demandant de telles grâces.
Les paroles d'Origène le montrent assez; et c'est
pourquoi, en général, il prouve la grâce qui donne
l'effet par la conversion actuelle du monde, si
soudainement changé par la prédication de l'É-
vangile, encore qu'elle ne fût soutenue ni par l'art
de la rhétorique, ni par la dialectique, ni par
aucun artifice de la Grèce¹. Il infère d'un si grand
effet, qu'il y avait, dans la parole de Jésus-Christ
et des apôtres, *une puissance cachée, une divi-
nité, une vertu*, qui opérait dans les cœurs un si
merveilleux et si soudain assujettissement à la
vérité: ce qui, dit-il, est l'effet de cette promesse
de Jésus-Christ: *Je vous ferai des pécheurs d'hom-
mes*², et il n'a pu l'accomplir que *par une puis-
sance divine*, à laquelle il rapporte aussi cet ora-
cle de David: *Dieu donnera la parole à ceux qui
évangélisent avec beaucoup de vertu*³.

Et pour montrer l'efficace invincible de la pa-
role et de la grâce qui l'accompagnait, il dit qu'elle
est de *nature à n'être pas empêchée*; et c'est
pourquoi, continue-t-il, *elle a tout vaincu, mal-
gré la résistance universelle des puissances,
dans les villes et dans les bourgs, parce qu'elle
est plus forte que tous ses adversaires*.

Pour prouver la même efficace, il enseigne que
Dieu a ouvert dans les hommes, *non les oreilles
sensibles; mais, dit-il*⁴, *ces excellentes oreilles,
τὰ κρείττονα ὦτα, que le Sage appelle des oreilles
écoutantes, que Dieu donne à qui il lui plaît: AU-
REM AUDIENTEM DOMINUS FECIT*⁵, ces oreilles,
dit Origène, *où est reçue cette voix qui n'est ouïe
que de ceux que Dieu veut qui l'entendent*.

Cette voix, continue-t-il⁶, est si efficace, que
par elle Jésus-Christ a surmonté tous les obsta-
cles qu'on opposait à sa doctrine; *ce qu'il faisait
pendant sa vie, et ce qu'il fait encore à présent,
parce qu'il est la puissance et la sagesse de
Dieu*. Et pour montrer qu'il ne faut attribuer qu'à
une grâce toute-puissante ces effets de la prédi-
cation, il compare à Jésus-Christ un Simon et un
Dosithée⁷, *qui sont demeurés sans suite, et à
qui dans toute la terre il n'est resté aucun disci-
ple, encore qu'on ne fût pas obligé de soutenir
la mort pour maintenir leur doctrine*: au lieu
que les disciples de Jésus-Christ, exposés pour
soutenir son Évangile aux dernières extrémités,
sont demeurés fermes, et sa grâce a surmonté tous
les obstacles.

¹ Lib. II, p. 48, 49.

² Matth. IV, 19.

³ Ps. LXVII, 12.

⁴ Lib. II, p. 105.

⁵ Prov. XX, 12.

⁶ Orig. ibid. p. 110.

⁷ Lib. VI, p. 282.

CHAPITRE XXX.

Grande puissance de la doctrine et de la grâce de Jésus-
Christ, comment démontrée et expliquée par Origène.

Ce docte auteur nous fait voir encore la grande
puissance de la doctrine et de la grâce de Jésus-
Christ, lorsqu'il enseigne que *la prédication pré-
vaudra un jour sur toute la nature raisonnable,
et changera l'âme en sa propre perfection*; dont
il rend cette raison: *Qu'il n'y a point dans les
âmes de maladies incurables, ni aucun vice
que le Verbe ne puisse guérir; car il n'y a point
de malignité ni de mauvaise disposition si
puissante en l'homme, que le Verbe ne soit
encore plus puissant, en appliquant à chacun,
selon qu'il plaît à Dieu, le remède dont l'effet
et le succès est d'ôter les vices*.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans ce pas-
sage, c'est qu'il y fait mention expresse du libre
arbitre de l'homme; ce qui ne sert qu'à montrer
que lorsqu'il est prévenu de cette manière que
Dieu sait, il n'empêche point l'effet de la grâce;
et, comme dit saint Augustin, que lorsque Dieu
veut guérir, nul libre arbitre ne lui résiste. Ori-
gène n'en a pas dit moins; et le principe d'où il
infère cette conséquence, est qu'il y a dans le
Verbe une vertu médicinale infinie¹, *par laquelle
il a guéri, dès qu'il a été dans le monde, non-
seulement la lèpre vulgaire par un attouche-
ment sensible, mais encore une autre lèpre,
c'est-à-dire, celle des vices, par un attouche-
ment vraiment divin*, sans doute aussi efficace
et d'un secours aussi infailible, que celui dont
il guérissait la lèpre du corps.

Il a appliqué aux hommes ce divin remède par
la prédication de ses apôtres, dans laquelle il y
avait une démonstration de la vérité qui leur
était divinement donnée, et qui les rendait di-
gnes de croyance par l'esprit et par la puissance
qui accompagnaient leur parole. C'est pourquoi
elle courait vite et rapidement, ou plutôt le
Verbe de Dieu changeait par eux plusieurs
hommes, qui étaient nés dans le péché et pleins
de mauvaises habitudes, que les hommes n'au-
raient pas changées par quelque supplice que
ce fût; mais le Verbe de Dieu les a changées, les
formant et les refaisant, ou les refondant selon
son bon plaisir². Voilà, encore une fois, ce
qu'enseigne sur l'efficace de la grâce un homme
que M. Simon oppose à saint Augustin, comme
le défenseur du libre arbitre. Que ce soit lui qui
parle ainsi, selon son propre sentiment; ou, com-
me quelques-uns l'aiment mieux, que ce soit l'es-
prit de l'Église et de la tradition qui l'entraînent,

¹ Lib. VIII, p. 423. — ² Lib. I, p. 37.

³ Lib. III, p. 162.

Il faut toujours se souvenir que ces obstacles
à la doctrine de Jésus-Christ, étaient dans le libre
arbitre de l'homme, dont il fallait par conséquent
qu'il se rendit maître par la puissance de sa grâce;
et aussi à cause qu'il a voulu que la loi cessât, et
que l'Évangile fût établi: « La loi a été ôtée entiè-
rement: les chrétiens, malgré tous les obsta-
cles, se sont accrus jusqu'à une si prodigieuse
multitude: il leur a donné la confiance de par-
ler sans crainte *παρρησίαν*: et parce qu'il plaisait
à Dieu que les Gentils profitassent de la prédi-
cation, tous les desseins des hommes qui lui
résistaient sont demeurés inutiles; et plus les
rois se sont efforcés à opprimer les fidèles, plus
le nombre s'en est augmenté de jour en jour. »

CHAPITRE XXIX.

Dieu fait ce qu'il veut dans les bons et dans les mauvais:
beau passage d'Origène, pour montrer que Dieu tenait
en bride les persécuteurs.

La puissance de Dieu à régir et à conduire où
il veut le libre arbitre de l'homme, s'est montrée
si grande dans la prédication de l'Évangile,
qu'elle agissait non-seulement sur les chrétiens,
mais encore sur les infidèles: « Dieu, dit-il¹,
tient en bride, dans les temps qu'il faut, les
persécuteurs du nom chrétien: *quand il veut*,
ils ne font mourir qu'un petit nombre de chré-
tiens, Dieu ne leur permettant pas d'extermi-
ner entièrement la race fidèle. Car il fallait
qu'elle subsistât et qu'elle remplît tout l'uni-
vers; et pour donner aux fidèles plus infirmes
le temps de respirer, il a dissipé tous les con-
seils de leurs ennemis; en sorte que ni les rois,
ni les gouverneurs des provinces, ni les peu-
ples, n'ont pu s'emporter contre eux au delà de
ce que Dieu leur permettait. C'est pourquoi,
ajoute Origène², toutes les fois que le tenta-
teur reçoit, par la permission de Dieu, la puis-
sance de nous persécuter, nous sommes persé-
cutés; et toutes les fois que Dieu ne veut pas
que nous souffrions de tels maux, par une
merveille surprenante, nous vivons en paix au
milieu du monde ennemi, et nous mettons no-
tre confiance en celui qui dit: AYEZ COURAGE,
J'AI VAINCU LE MONDE. » La suite de ce pas-
sage n'est pas moins belle; mais on ne peut pas
tout rapporter, et ceci suffit pour démontrer, par
un auteur qu'on accuse de trop donner au libre
arbitre, que Dieu peut tout pour le contenir, et
qu'il opère ce qu'il lui plaît, non-seulement dans
ses fidèles pour leur faire faire le bien, mais encore
dans ses ennemis pour les empêcher de faire le
mal qu'ils voudraient.

¹ Lib. III, p. 116. — ² Lib. VIII, p. 424.

pour ainsi parler, à dire des choses au-dessus de son propre esprit, la preuve de la vérité n'en est pas moins constante, et peut-être est-elle encore plus forte dans cette dernière présupposition.

CHAPITRE XXXI.

Que cette grâce reconnue par Origène est prévenante, et quel rapport elle a avec la prière.

Il ne reste plus qu'à démontrer que cette grâce, qu'on voit déjà si efficace, est encore prévenante; mais c'est de quoi Origène ne nous permet pas de douter, lorsqu'il dit¹, que *la nature humaine n'est pas suffisante à chercher Dieu en quelque façon que ce soit, et à le nommer même, si elle n'est aidée de celui-là même qu'elle cherche*. Nous cherchons donc, mais inutilement, si celui que nous cherchons ne nous aide, c'est-à-dire, ne nous cherche le premier; ce qui fait dire au même Origène, dans son livre de la Prière, que la grâce nous prévient, lorsqu'en étant venu à l'explication de cette demande de l'Oraison dominicale: *votre volonté soit faite en la terre comme au ciel*, il parle ainsi²: « Si nous sommes encore terre à cause de nos péchés, nous prions que l'efficacité de la divine volonté s'étende jusqu'à nous pour nous corriger, de même qu'elle a prévenu ceux qui avant nous ont été faits et sont ciel (*par leur attachement aux choses célestes*), que si nous avons déjà (*en quelque sorte*) cessé d'être terre, et que Dieu nous répute ciel, nous prions que dans ce qui reste encore de plus mauvais, la volonté de Dieu soit accomplie dans la terre comme dans le ciel, afin que tout ce qu'il y a de terrestre devienne ciel; en sorte que la terre ne soit plus, mais que tout soit ciel en nous. » On voit donc, non-seulement que la grâce fait tout en nous par son efficacité, mais encore en particulier qu'elle a prévenu ceux dont les désirs sont déjà attachés au ciel, et qu'elle ne cesse d'opérer qu'ils s'y attachent encore davantage.

Cette force de la grâce prévenante paraît encore dans ce bel endroit sur saint Luc³: « Qui de nous n'a pas été insensé? et maintenant, par la divine miséricorde, nous avons l'intelligence, et désirons Dieu avec ardeur: qui de nous n'a pas été incrédule? et maintenant, par Jésus-Christ, nous avons et suivons la justice: qui de nous n'a pas été errant et vagabond? et maintenant, par l'avènement de notre Sauveur, nous sommes imperturbables et ne souffrons plus d'agitations; mais nous marchons dans la bonne voie, par celui qui dit: Je suis la voie. » Nous

¹ Lib. VII, p. 360.

² Explicat. Or. dom. n° 15, p. 85, quæsl. 103.

³ Hom. VII, t. II, p. 138.

sommes donc prévenus, puisqu'on nous prend dans l'erreur et dans le péché, pour nous transférer à la grâce.

Il confirme ce qu'il avance par l'exemple des catéchumènes: « Qui, dit-il¹, ô catéchumènes, vous a assemblés dans l'Église? qui vous a fait quitter vos maisons pour cette sainte assemblée? Nous n'avons point été vous chercher de porte en porte; mais le Père tout-puissant, par sa vertu invisible, a excité cette ardeur dans ceux qu'il en a crus dignes, et vous a entraînés ici comme par force, malgré les doutes qui s'élevaient dans vos esprits. »

Il ne faut point s'étonner de ce mot de *dignes*; car nous verrons, et bientôt, par Origène même², que ceux qui sont *dignes*, c'est Dieu qui les a faits *dignes* auparavant; et dès ici, nous voyons que ceux qu'il suppose *dignes* ne l'étaient pas au commencement, puisqu'ils étaient dans l'égarement et dans l'incrédulité.

S'il y a quelque chose en nous par où nous puissions nous rendre dignes de Dieu, c'est sans doute la prière: Mais, dit Origène³, *elle n'est point en nous comme de nous-mêmes; c'est le Saint-Esprit, qui, voyant que nous ne savons ce que nous devons demander, commence en nous la prière que notre esprit suit: semblable à un maître qui, voulant instruire un enfant, prononce la première lettre qu'il faut répéter après lui*. Ainsi agit ce maître céleste dans la prière: *il commence, et nous suivons: il nous présente les gémissements par où nous apprenons nous-mêmes à gémir; et il ne dédaigne pas d'être notre guide dans le voyage; c'est-à-dire, bien assurément, que c'est lui qui marche devant, et qui nous conduit; ce qui est aussi ce qu'Origène avait entrepris de prouver*.

Il donne tant à la prière, dans l'endroit où nous avons vu que l'Évangile prévaudra un jour par toute la terre, qu'en invitant les Romains à s'y soumettre, il les assure qu'en le faisant *ils seront victorieux par la prière, et que, protégés par la puissance de Dieu, ils n'auront plus de guerre*⁴; ce qui ne se peut, sans que Dieu tourne les cœurs à la paix; d'où il prend occasion de leur adresser ces paroles⁵: « Vous ne devez pas mépriser la milice des chrétiens, qui, gardant à Dieu leurs mains pures, combattent par leurs prières contre ceux qui s'opposent aux justes desseins de l'empereur et de ses soldats, afin que Dieu les détruise; c'est pourquoi, *poursuit-il*, renversant par nos prières les démons qui émeu-

¹ Hom. VII, t. II, p. 138.

² Cont. Cels. lib. III.

³ Ad. Rom. cap. VIII, lib. VII, p. 370, 371.

⁴ Ljb. VIII, p. 424.

⁵ Ibid. p. 427.

« vent les guerres, et excitent les violateurs des serments et les perturbateurs de la paix, nous rendons un plus grand service à l'empereur que ceux qui portent les armes sous ses ordres. » Par où il montre toujours que tout cède à la puissance de Dieu, qu'on invoque par la prière; puis qu'elle tient en bride les démons, et empêche leurs instigations de prévaloir sur la volonté des hommes.

CHAPITRE XXXII.

Prière de saint Grégoire de Nazianze, rapportée par saint Augustin.

La prière de saint Grégoire de Nazianze, dont je vais parler après saint Augustin, n'est pas une prière directe; mais elle n'en fait pas voir pour cela moins clairement l'efficacité de la prière et de la grâce. Ce grand homme parle en cette sorte aux ennemis de la divinité du Saint-Esprit: *Confessez que la Trinité est d'une seule nature, et nous prions le Saint-Esprit qu'il vous donne de l'appeler Dieu. Il vous le donnera, j'en suis certain; celui qui vous a donné le premier, vous donnera le second*¹. S'il vous donne de le croire Dieu, il vous donnera de l'appeler tel; ou, comme l'interprète saint Augustin², *s'il vous donne de le croire, il vous donnera de le confesser*.

Il paraît, par ce passage, qu'on demande à Dieu la conversion actuelle des hérétiques, et non-seulement le commencement, mais encore la perfection; d'où saint Augustin conclut, que ce Père, comme les autres, et comme saint Cyprien, a tout donné à la grâce.

CHAPITRE XXXIII.

Prière de Guillaume, abbé de Saint-Arnoul de Metz.

Pour montrer l'uniformité et la continuité de la doctrine, joignons à ces prières des anciens docteurs de l'Église orientale, cette prière d'un saint abbé latin du onzième siècle, c'est le vénérable Guillaume, abbé de Saint-Arnoul de Metz, dont l'humble et savant père Mabillon nous a rapporté, dans le premier tome de ses *Analectes*³, cette oraison qu'il faisait le jour de saint Augustin, avant la messe: « Je vous prie, Seigneur, de me donner, par les intercessions et les mérites de ce saint, ce que je ne pourrais obtenir par les miens, qui est que, sur la divinité et l'humanité de Jésus-Christ, je pense ce qu'il a pensé, je sache ce qu'il a su, j'entende ce qu'il a entendu, je croie ce qu'il a cru, j'aime ce qu'il a aimé, je prêche ce qu'il a prêché; » et un peu après: « Je

¹ Aug. lib. de don. persev. n° 49. Greg. Naz. Or. XLIV, p. 710.

² Aug. lib. de don. pers. n° 49.

³ Anal. t. I, p. 281.

« vous prie, ne permettez pas que je sois saisi de frayeur au jour de ma mort; mais faites plutôt que je vive, de sorte qu'il me soit utile et profitable de désirer d'être dégagé de ce corps mortel, et d'être avec Jésus-Christ; » et enfin: « Tout est, Seigneur, en votre puissance, et personne ne peut résister à votre volonté: si vous vous résolvez de nous sauver, aussitôt nous serons délivrés. » Toutes ces paroles portent, et sont prononcées pour expliquer que le fruit, que ce saint abbé tirait de sa dévotion pour saint Augustin, était principalement celui de mettre, selon sa doctrine et à son exemple, toute l'espérance de son salut en cette grâce qui peut tout et donne tout. Il faudrait transcrire tous les écrits des saints, si l'on voulait rapporter toutes les prières semblables.

CHAPITRE XXXIV.

Que saint Augustin prouve, par la doctrine précédente, que les anciens docteurs ont reconnu la prédestination: ce qu'il répond aux passages où ils l'attribuaient à la prescience.

Saint Augustin, qui a vu, dans les anciens docteurs de l'Église, cette doctrine sur la prévention efficace et toute-puissante de la grâce¹, dans chaque action de piété, depuis le commencement jusqu'à la fin de la vie, en a conclu que ces saints, par exemple, saint Cyprien, saint Grégoire de Nazianze, saint Ambroise, avaient enseigné la même doctrine que lui sur la prédestination; car encore qu'ils ne la nommassent pas dans les passages qu'il en rapportait, c'était assez dans le fond qu'ils reconnussent cette grâce qui donnait l'effet, et non-seulement le commencement, mais encore la persévérance, pour conclure qu'ils donnaient tout à la prédestination, dès qu'ils donnaient tout à la grâce.

Sur ce fondement, il ne s'étonna jamais de ce qu'on lui objectait des anciens. On lui disait qu'ils admettaient une prédestination fondée sur la prescience; mais il répondait que cela était très-véritable². Lui-même, dans cette célèbre définition de la prédestination qui n'est ignorée de personne, faisait marcher la prescience la première. *La prédestination est*, disait-il³, *la prescience et la préparation des bienfaits de Dieu, par lesquels sont certainement délivrés tous ceux qui le sont*. C'est donc premièrement une prescience, et c'est dans la suite la préparation d'une grâce actuellement et certainement délivrante à l'égard de tous les élus. Selon cette définition, il n'excluait pas de la prédestination la prescience de nos bonnes

¹ Aug. de don. pers. cap. XIX, XX.

² De don. persev. cap. XVIII.

³ Ibid.